

AO Collecte : Réponses aux questions série 2

<i>Intitulé de la question</i>	<i>Réponse Valdelia</i>
<p>Nous souhaitons pouvoir imprimer le bordereau des prix mais celui-ci est protégé et ne nous permet pas de le mettre à l'échelle ce qui le rend totalement illisible Pourriez vous nous le faire parvenir nous permettant une impression A3 ?</p>	<p>Vous pouvez télécharger le bordereau de prix collecte imprimable sur le site internet VALDELIA via le lien suivant http://www.valdelia.org/la-filiere-valdelia/les-appels-doffres-valdelia/</p>
<p>Pouvons-nous répondre uniquement pour les prestations en bennes ? Ou devons-nous répondre obligatoirement pour les bennes et poids lourds hayon ?</p>	<p>Comme précisé dans le cahier des charges, chapitre "Périmètre des prestations", article 4 "Les matériels de collecte" pages 9 et 10, le matériel obligatoire dépend des zones sur lesquelles le candidat souhaite postuler. Les matériels obligatoires pour la zone 1 sont : Benne 30m3 + Camion hayon 30m3 + Camion grue + Benne à encombrant ; pour la zone 2 : Benne 30m3 + Camion bi-benne + Camion hayon 30m3 ; pour la zone 3 : Benne 30m3 + Camion bi-benne. Si vous ne disposez pas de l'intégralité des contenants obligatoires, vous pouvez soit vous associer soit sous-traiter une partie des prestations (cf cahier des charges chapitre "Informations sur la procédure de remise des offres" article 2 "Réponse groupée" page 12). Les réponses partielles ne seront pas acceptées.</p>

<p><i>Si nous répondons en groupement, faut-il que chaque société est un identifiant via l'outil Sourcing Force</i></p>	<p><i>Si vous répondez en groupement, un seul dossier de candidature devra être présenté. Une unique personne devra s'inscrire et recevra en retour un lien URL. Ce lien sera l'unique entrée vers le dossier de candidature de votre groupement</i></p>
<p><i>Pourriez-vous apporter des précisions sur la mention citée : « Le candidat sera l'interlocuteur unique de VALDELIA pour la remise de la candidature mais également dans l'exécution de la prestation ».</i></p>	<p><i>En cas de sous-traitance, l'interlocuteur de l'entreprise qui a candidaté reste l'interlocuteur unique de Valdelia. Selon le chapitre Exigences générales, chapitre 4 « Sous-traitants », vous devrez néanmoins avoir une convention de sous-traitance. De plus, vos sous-traitants seront audités sur l'ensemble des prestations qui seront réalisées pour le compte de VALDELIA au même titre que les prestataires</i></p>
<p><i>Toujours dans le cadre d'un groupement, comment devons-nous procéder pour la facturation ?</i></p>	<p><i>Dans le cas d'un groupement, vous avez la possibilité de définir deux options avec le groupement : soit une facturation commune soit une facturation par entité prestataire. Dans le cas d'une sous-traitance, seul le prestataire - porteur du dossier de réponse présentera les factures</i></p>
<p><i>Nous souhaitons répondre à la collecte zone 3, département XX donc 404 points de collectes cela correspond t il à au nombre de benne qu'il faut mettre en place</i></p>	<p><i>Le département sur lequel vous souhaitez répondre comprend 404 communes (données 2015). Ces communes composent 5 bassins de collecte. Le candidat est invité à répondre sur un ou plusieurs bassins de collecte et non, sur un département, ou une Commune. Le nombre de points de collecte n'est donc pas de 404 ; leur nombre n'est pas limité.</i></p>

<p>Les points de collecte sont ils des déchèteries ou des entreprises car il n'y a pas d'adresse</p>	<p>Les points de collecte peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des détenteurs, qui sont des entreprises (usines, supermarchés, restaurants, bureaux, cafés, hôtels, avocats, notaires, etc.) ou une collectivité. (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, mairies, administrations, restaurants scolaires, etc.) -Des PAV (Points d'Apport Volontaire) qui est un site disposant d'une surface ou d'un contenant permettant à tout détenteur de remettre des lots de DEA inférieurs à 20m3. -Des CMV (Centres de Massification Volontaire) qui est un site récupérant le mobilier usagé ou dégradé dont le détenteur souhaite se séparer. Le CMV massifie ces déchets de meubles et les remet à Valdelia qui gère leur recyclage. <p>Seuls les PAV et les CMV ont une adresse fixe. Chaque opération détenteur est unique et sera à programmer au moment</p>
<p>Pouvez-vous me confirmer que l'appel d'offres en cours (remise le 17 novembre 2017) intitulé « Collecte des déchets d'Ameublement » ne concerne pas la mise à disposition de ces PAV</p>	<p>Nous vous confirmons que l'appel d'offres en cours ne concerne pas la mise à disposition de ces PAV. Il s'agit notamment de collecter les DEA depuis ces PAV et de les traiter</p>
<p>Afin de pouvoir réaliser une étude la plus juste possible pouvez-vous nous communiquer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contenants par bassin - Nombre de relation prévisionnels - Volume de DEA estimé par bassin 	<p>Vous trouverez le fichier xls du tonnage par bassin de collecte désormais disponible sur : http://www.valdelia.org/la-filiere-valdelia/les-appels-doffres-valdelia/ Pour information, dans le fichier xls, une transaction correspond à une opération logistique, du type : dépose de benne, rotation, enlèvement</p>
<p>Ligne 84 : Aide au chargement : qu'entendez-vous par cette question alors que nous devons déjà chiffrer cette prestation dans les lignes au-dessus ? Pourquoi un chiffrage au tour</p>	<p>L'aide au chargement concerne le chargement des DEA dans les bennes. Le tonnage n'est obtenu qu'ultérieurement, à réception sur centre de traitement, risquant de retarder la facturation</p>

<p>Lignes 85 et 86 : devons-nous comprendre que nous devons coter le surcoût ? Pourquoi un chiffrage au tour</p>	<p>Il faut indiquer le coût pour ces prestations et non le surcout</p>
<p>• Benne ADR : devons-nous coter une benne étanche ou un équipement type body-benne</p>	<p>• Vous pouvez nous soumettre les 2 tarifs</p>
<p>Certificat de conseiller à la sécurité (compétence interne ou externe) Est-ce que la présence d'un responsable QHSE dans notre entreprise à temps plein équivaut à cette demande de garantie ? Si oui, une copie du contrat de travail de la dite personne peut faire office de certificat ?</p>	<p>Le conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses doit être titulaire d'un certificat de qualification, délivré après réussite à un examen. Ainsi, si votre responsable QHSE est titulaire d'un tel certificat, nous vous remercions de bien vouloir l'annexer à votre réponse. A défaut, nous vous invitons à joindre un engagement de votre part stipulant qu'en cas de situation nécessitant l'intervention d'un conseiller à la sécurité, vous ferez appel à un cabinet conseil dont vous citerez le nom.</p>
<p>Si nous répondons à la prestation COLLECTE sommes nous obligés de répondre aussi sur les déchets dangereux ?</p>	<p>Dans le cadre de la prestation collective, le prestataire pourra être amené à transporter des DEA dits dangereux (tels qu'amiantés) vers un exutoire d'élimination qu'il aura identifié dans sa réponse à appel d'offre. Cf. Chapitre « Exécution de la prestation de collecte » - article « 7. Gestion des produits dangereux »</p>
<p>Si nous répondons à la collecte sommes nous concernés par le coût du traitement ?</p>	<p>Dans le cadre de la prestation collective, le prestataire pourra être amené à transporter des DEA dits dangereux (tels qu'amiantés ou bactériologiques) vers un exutoire d'élimination qu'il aura identifié dans sa réponse à appel d'offre. Ainsi, le candidat devra décrire dans son mémoire technique, les filières d'élimination appropriées pour ces déchets et préciser dans la grille tarifaire les coûts d'élimination appliqués par ces exutoires. Cf. Chapitre « Exécution de la prestation de collecte » - article « 7. Gestion des produits dangereux »</p>

<p>Pouvons-nous dans l'onglet « COMMENTAIRE SUR VOTRE OFFRE » dans la partie « si vous souhaitez joindre un document supplémentaire..... » ajouter un mémoire méthodologique sur l'organisation générale avec logos et citation du groupement, ce document sera-t-il pris en compte ou bien rejeté puisque donc non anonymisé</p>	<p>Vous pouvez joindre ce mémoire méthodologique dans la partie "Commentaire sur votre offre". Nous vous confirmons que ce document sera pris en compte même s'il n'est pas anonymisé. Nous attirons votre attention sur la taille maximale des documents qui ne pourra excéder 2 Mo</p>
<p>Est-il possible d'avoir comme pour l'AO traitement, la possibilité de candidater sous format Excel (fichiers de réponses que vous nous transmettriez) avec une réponse via une adresse mail à définir</p>	<p>Dans le cadre de l'appel d'offres sur le marché collecte, les réponses se feront uniquement via la plateforme de réponse Sourcing Force. Aucun autre format de réponse ne sera accepté</p>
<p>Il nous est demandé dans le format de réponse si nous avons été sélectionnés pour le marché traitement (question B12). Or, cette réponse ne sera apportée que le 10 novembre. Confirmez vous que nous devons attendre cette date pour remplir notre offre (avec date limite le 17/11)</p>	<p>La plateforme de réponse pour les candidatures à l'Appel d'Offre collecte est, dès à présent, ouverte pour permettre aux candidats de compléter la majeure partie des questionnaires. Les centres de traitement sélectionnés par Valdelia seront communiqués le 10 novembre. Vous pourrez ainsi établir et ajuster votre proposition finale selon les implantations choisies jusqu'au 17 novembre. La question B12, résultat de votre candidature potentielle à l'appel d'offres Traitement, est seulement indicative ; vous ne pourrez y répondre qu'à compter du 10 novembre. Nous attirons votre attention sur le fait que pour que vos réponses soient sauvegardées, vous devez cliquer sur le bouton « suivant » en bas de la page du questionnaire. Si vous complétez des questions sans cliquer sur ce bouton, vos réponses seront perdues.</p>
<p>Disposez vous de données chiffrées sur les volumes à collecter sur chaque bassin et le cas échéant d'une saisonnalité</p>	<p>Ce fichier est en accès libre sur : http://www.valdelia.org/la-filiere-valdelia/les-appels-doffres-valdelia/</p>

Dans le bordereau des prix nous devons indiquer les tarifs de 3 postes concernant les « autres prestations ». De quel type de contenant s'agit-il puisqu'il n'y a qu'une case à remplir

La grille tarifaire a été modifiée pour distinguer les prestations par type de contenant :

- Intervention le samedi : benne ou camion hayon

- intervention la nuit : benne ou camion hayon

Vous trouverez la version modifiée sur la page internet de Valdelia :

<http://www.valdelia.org/la-filiere-valdelia/les-appels-doffres-valdelia/>

Pouvons-nous candidater sur plusieurs bassins de collecte à partir d'un unique dossier de candidature?

Nous vous confirmons que pour l'appel d'offre collecte :

- Un dossier de candidature doit être remis par agence de collecte (information à remettre sur la capacité de l'agence notamment)

- Par agence de collecte, vous pouvez candidater sur un ou plusieurs bassins de collecte

- Dans le dossier de candidature de l'agence, vous devez soumettre une proposition tarifaire par bassin de collecte. Chaque proposition doit être consignée sur une feuille du fichier xls du bordereau de prix (soit un bassin par onglet)